

Ad. E.



Me Giuseppe Battista, Ad. E.
Shadley Battista
Montréal

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Giuseppe Battista est associé du cabinet. Sa pratique est axée vers le droit criminel, pénal et disciplinaire, et il possède une expertise reconnue au chapitre de l'éthique et de la déontologie. Il a représenté le Barreau du Québec et d'autres organismes devant les plus hautes instances.

CONTRIBUTION

Me Battista a commencé sa carrière à l'aide juridique, section criminelle, a enseigné à l'École du Barreau (1994-1996 et 2002-2004) et a été chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université McGill (2005). Il a été procureur à la Commission Poitras (Sûreté du Québec) et maintenant à la Commission Oliphant (Mulroney-Schreiber). ● Il a été membre de nombreux comités et associations, dont l'Association des avocats de la défense de Montréal (1993-1998), le Comité du Barreau de Montréal sur l'administration de la justice (1993-1999), l'Association internationale des avocats de la défense depuis 1997, coprésident du Comité sur la déontologie du Barreau pénal international (BPI). ● En 2005, il est élu au conseil du BPI en tant que représentant du Barreau du Québec (La Haye). ● Il a donné de nombreuses conférences au Québec, au Canada et à l'étranger en plus d'écrire bon nombre d'articles dans ses domaines de pratique.

RAYONNEMENT

Il a reçu un prix de l'AADM en 1995 pour l'affaire *Daviault* et en 1998 avec d'autres avocats pour l'affaire *Maranda*.